

AGO du 31 janvier 2013



Ordre du jour :

I – Compte-rendu d'activité

II – Composition du bureau

III – Bilan Financier 2012 – Budget 2013

IV – Projet rénovation eaux usées

V – Suppression ZAC

VI – Espaces Verts

VII – Questions Diverses (site de l'AFUL, antenne au centre commercial, mutualisation de travaux, isolation des murs de nos maisons, gestion déchets)

I – Compte-rendu d'activité



- **Quorum nécessaire AGO** : 99 présents ou représentés sur 196

- **Nouveaux arrivants 2012** :
 - 24 Rue des Iris : Mme AUCHERE et Mme GAIERO
 - 24 Rue des Lys : Mr et Mme LE BRAS
 - 80 Av de la Seigneurie : Mr et Mme GUILLON
 - 30 place des Eglantines : Mr et/ou Mme LESUR
 - 22 place des Eglantines : Mr BOUTEILLER

- **Approbation CR 2012**

I – Compte-rendu d'activité




- 10 réunions de bureau
- *Repas bureau le 11 mai 2012*
- *réunions SIARCE 6 décembre 2012*
- *Réunion des 7 AFULs le 30 avril et le 12 septembre 2012*
- *Réunion du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance le 26 juin 2012*
- *Réunion Mairie le 21 mai et le 14 novembre 2012*
- *Réunion CCVE 26 janvier et le 18 décembre 2012*

I – Compte-rendu d'activité



- Déclaration de nos statuts auprès de la préfecture
- Copie de nos statuts et règlement auprès de Me Rouche
- Publication des modifications au Journal Officiel


Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'ESSONNE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITÉS LOCALES
BUREAU DES LIQUILLES PUBLIQUES, DES ACTIVITÉS
FONCIÈRES ET INDUSTRIELLES
Boulevard de France
91010 - ÉVRY Cedex

ÉVRY, le 11 MAI 2012

Affaire suivie par : Mlle MONTAUDO
(tél. 01 69 91 51 31 - ligne directe)
(fax 01 69 91 95 08)

000534

**ATTESTATION DE MODIFICATION
D'UNE ASSOCIATION FONCIÈRE URBAINE LIBRE**

LE PRÉFET DE L'ESSONNE


ATTESTE

que l'association dénommée

**LES PAQUERETTES
91540 MENNECY**

déclare les modifications suivantes, en date du 10 mai 2012 :

- STATUTS

P. Le Préfet,
L'attachée adjointe au
chef de bureau,

Nicole HUMBERT

Monsieur Jean-Stéphane Marin
A.F.U.L. « Les Paquerettes »
65 boulevard Charles de Gaulle
91540 MENNECY

Toute correspondance doit être envoyée de manière impersonnelle à Monsieur le Préfet de l'Essonne
Boulevard de France - 91010 ÉVRY CEDEX.

Tel. : 01 69 91 51 31 - Fax : 01 69 91 95 08 - www.essonne.gouv.fr

I – Compte-rendu d'activité



journal-officiel.gouv.fr

Un site de la Direction de l'information légale et administrative

[Accueil](#) > [Consulter les annonces](#) > [Les annonces du JO Associations](#)

▶ JOURNAL OFFICIEL AUTHENTIFIÉ

- > Consulter le JO authentifié
- > Consulter les Documents administratifs
- > Aide
- > FAQ

▶ ANNONCES OFFICIELLES

Les sites dédiés

- > Les annonces de marchés publics
- > Les annonces civiles et commerciales
- > Les informations financières réglementées

Consulter les annonces

- > Les annonces du JO Associations
- > Les annonces du BALO

Consulter les comptes annuels

- > Les comptes des associations, fondations et fonds de dotation
- > Les comptes des organisations syndicales et professionnelles

Déposer une annonce

- > Déposer une annonce pour le BALO

Déposer des comptes annuels

Accéder aux formulaires dédiés aux associations

Aide

Tarifs des insertions

■ Résultat de votre recherche

Résultat de la recherche : 1 annonce(s)

Rappel de vos critères de recherche :

Annonce(s) contenant le ou les mots : **aful paquerettes**

> [Modifier ma recherche](#)

Page 1 / 1

Association : **AFUL LES PAQUERETTES.**

No de parution : **20120047**

Département (Région) : **Essonne (Île-de-France)**

Lieu parution : **Déclaration à la préfecture de l'Essonne.**

Type d'annonce : **ASL/MODIFICATION**

No d'annonce : **2273**

Paru le : **24/11/2012**

Déclaration à la préfecture de l'Essonne. **AFUL LES PAQUERETTES.** *Modifications statutaires : articles 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14. Siège social : 65, boulevard Charles-de-Gaulle, 91540 Mennecy. Date de délivrance du récépissé : 11 mai 2012.*

Page 1 / 1

I – Compte-rendu d'activité



- Pourquoi vous demander vos adresses mails ?

VILLE DE MENNECY



www.mennecy.fr

le 3 décembre 2012

COMMUNIQUE

Une recrudescence de cambriolages est actuellement constatée au niveau national et départemental, notamment dans les secteurs ruraux et périurbains à forte dominante pavillonnaire.

Notre commune est aussi touchée par cette augmentation. Le mode opératoire des cambrioleurs laisse à penser qu'il s'agit des mêmes individus.

Dans la soirée du mercredi 28 novembre 2012, après plusieurs cambriolages commis sur la commune de Chevannes dans l'après midi, c'est entre 18H00 et 19H30 que 6 familles Menneçoises ont été victimes de ces agissements. La Gendarmerie Nationale a immédiatement procédé aux constatations d'usage et déployé un important dispositif pour tenter de retrouver les auteurs.

II – Composition du bureau



- Membres du bureau 2012 :

PRESIDENT

M. Jean-Stéphane MARTIN

VICE- PRESIDENT

M. Sylvain FORTHOMME

RESPONSABLE

ADMINISTRATIF : Mme
Christiane-Marie CARPENTIER

TRESORIERS :

M. Yorick TARDIEU

M. René DAGUZAN

SECRETAIRE :

M. Alain PAUCHON

RESPONSABLES DES ESPACES
VERTS :

M. Daniel LE MEUR

M. Gérard WEISS

M. Thomas DAMOTTE (démission)

II – Composition du bureau



- Démission de Thomas Damotte qui a déménagé hors de notre région.
- Fin de mandat de Sylvain Forthomme et de Jean-Stéphane Martin
- Sylvain Forthomme et de Jean-Stéphane Martin se représentent.
- Appel à candidature pour une personne supplémentaire en complément du bureau actuel.

III – Bilan Financier 2012 – Budget 2013



- Les comptes de l'AFUL sont à la disposition des propriétaires.
- Afin de faciliter la trésorerie de début d'année, nous vous serions reconnaissants de régler votre cotisation, si vous le pouvez, lors de son vote, à l'assemblée générale. Nous vous en remercions.

Désignation	Réalisé	Augmentation 2012/2011	2012			BUDGET 2013	
	2011		Budget	Réalisé	Ecart	Augmentation 2013/2012	
Situation en début d'année							
Banque compte courant	123,66			620,04		1 868,13	
Banque compte livret	8 889,81			8 992,82		9 174,05	
Caisse	57,55			202,05		207,05	
Situation nette -->	9 071,02			9 814,91		11 249,23 €	
+ Recettes							
Cotisations	30 420,00		30 576,00	30 420,00	- 156,00	29 400,00	-3,9%
Retard cotisations			441,00		- 441,00	597,00	
Intérêts	103,01		150,00	181,23	31,23	200,00	
Total Recettes -->	30 523,01		31 167,00	30 601,23	- 565,77	30 197,00 €	
- Dépenses							Montant
Espaces verts							
Entretien	24 567,48	2,0%	25 500,00	25 058,88	- 441,12	25 800,00	741,12
Aménagement	3 477,55	5,6%	4 000,00	3 671,08	- 328,92	4 000,00	328,92
Eaux de l'Essonne	51,46	1,6%	70,00	52,29	- 17,71	70,00	17,71
Assurances	418,61	6,7%	450,00	446,84	- 3,16	480,00	33,16
Impôts	1 013,00	3,9%	1 050,00	1 053,00	3,00	1 100,00	47,00
Fonctionnement							
Secrétariat	448,03	102,6%	1 230,00	907,57	- 322,43	700,00	-207,57
Réunions / Repas	414,34		700,00	469,74	- 230,26	700,00	230,26
Frais bancaires	-		-	-	-	-	0,00
Juridique	- 611,35		1 000,00	- 2 432,59	- 3 432,59	1 000,00	
Total Dépenses -->	29 779,12		34 000,00	29 226,81	- 4 773,19	33 850,00 €	
= Nouvelle situation nette -	9 814,91		6 981,91	11 189,33	4 207,42	7 596,23 €	

III – Bilan Financier 2012 – Budget 2013



- Cotisation 2013 de 150€/maison

(baisse de 6€ par rapport à 2012)

- Approbation du budget

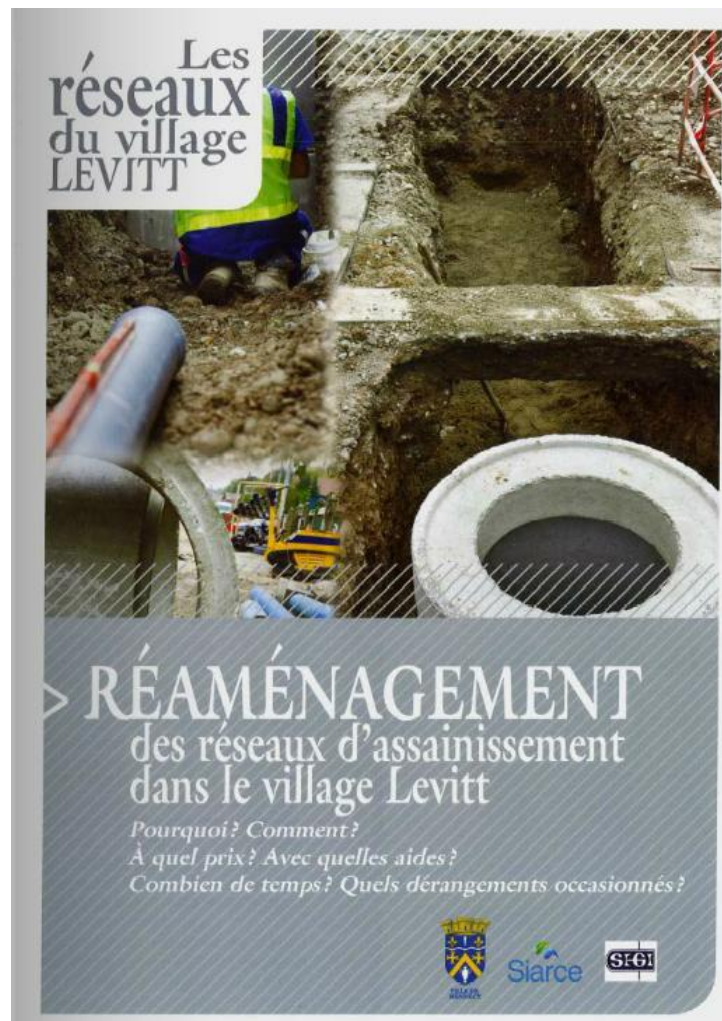
Note : le contrat espaces verts rentre dans la gestion courante et est donc approuvé lors du vote du budget s'il a bien été inscrit au budget. Donc si le budget a été voté le contrat l'est également.

IV – Projet de rénovation des eaux usées



- Le SIARCE estime qu'il faut rénover notre réseau d'eaux usées (EU).
- Nous avons eu plusieurs réunions avec le SIARCE et la mairie : (la dernière date du 6/12)
- Une brochure explicative a été distribuée à tous les habitants.

IV – Projet de rénovation des eaux usées



Cette brochure explicative est sur le site de l'AFUL rubrique « réseaux »

IV – Projet de rénovation des eaux usées



- Rappel :
 - Passage des nouvelles canalisations au même emplacement que les canalisations actuelles,
 - Eclatement des tuyaux existant et passage des nouvelles canalisations sans ouvrir le sol dans 80-90% des cas,
 - Démarrage prévu en 2015,
 - Les transferts des réseaux à la commune n'ayant jamais été actés il faudra établir des actes authentiques.

IV – Projet de rénovation des eaux usées



- Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) est disponible sur notre site dans la rubrique « réseaux du quartier »

ACCUEIL PRÉSENTATION BUREAU RÉGLEMENT PLANS **RÉSEAUX** LIENS CONTACT

Réseaux du quartier

Créé le mardi 22 mai 2012 21:00
Affichages : 496

Voici quelques plans de réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales, de l'éclairage public de notre quartier Levitt :

En PDF

- [Réseau d'assainissement](#) (origine SEE)
- [Réseau d'assainissement centre commercial](#) (origine ville et géomètre)
- [Réseau d'eau potable](#) (origine SEE)
- [Réseau d'eaux pluviales et eaux usées des pâquerettes](#)
- [Réseau d'eaux pluviales et eaux usées des bouvreuils](#)
- [Réseau d'eaux pluviales et eaux usées des caillies](#)
- [Réseau d'eaux pluviales et eaux usées des myosotis](#)
- [Réseau d'eaux pluviales et eaux usées des lys](#)
- [Réseau d'eaux pluviales et eaux usées de la verveille](#)
- [Réseau d'eaux pluviales et eaux usées des myrtilles](#)
- [Réseau d'éclairage public](#) (origine Forclum et/ou Depreter)

En DWG ; pour lire ce format, il faut un visualisateur ([cliquez ici pour le télécharger](#)) ou le logiciel Autodesk

- [Réseau d'assainissement](#) (origine SEE)
- [Réseau d'eau potable](#) (origine SEE)
- [Réseau d'éclairage public](#) (origine Forclum et/ou Depreter)

Le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA)

Un projet est en cours pour rénover le réseau d'eau usée et d'eau pluviale. Afin de comprendre ce projet, nous vous proposons de lire les phases successives du processus d'élaboration le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) qui touche le quartier Levitt mais aussi la ville de Mennecey dans son ensemble.

Depuis octobre 2012, la mairie a mis en place un espace pour mettre les derniers documents. Pour les dernières versions, vous pouvez faire un tour ici : [lien vers le site urbanisme.de](#)

V – Suppression de la ZAC



- ZAC = Zone Aménagement Concertée
- Notre ZAC « la ferme de la Verville » date de 1970
- Selon la réglementation actuelle applicable à notre ZAC, il n’y a plus qu’une procédure à appliquer, dite de suppression (l’article R 311-12 du CU)
- Suppression de cette ZAC nécessaire d’après la municipalité pour obtenir des subventions concernant la rénovation de nos canalisations d’eaux usées.

V – Suppression de la ZAC



- Cette suppression a permis de se rendre compte que nos limites parcellaires souffrent d'un vide juridique.
- Cela a une incidence sur la connaissance des servitudes à imputer à chacun des lots.
- Le groupement des 7 AFULs a des difficultés pour régler ce problème avec la mairie.

VI – Espaces Verts



- Espace vert le long de la route de Chevanne



VI – Espaces Verts



- Suppression de 9 conifères trentenaires



- Plantations d'une dizaine arbustes de 1,5m de hauteur

VI – Espaces Verts



- Achat de 5 pièges à chenilles processionnaire (il faut les installer avant mars) pour remplacer ceux gérés par l'AFUL



VI – Espaces Verts



A FAIRE	A NE PAS FAIRE
<p><u>Ennemis naturels dans le cycle de la procession.</u></p> <p>Favoriser l'implantation des oiseaux insectivores (mésanges, coucou, choucas) sur les larves de lépidoptères par l'installation de nichoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Lépidoptères sont la base de l'alimentation des oiseaux insectivores forestiers - Une étude en Europe centrale (Kristin & Patocka 1997) a montré que : - 35 espèces sur 40 étudiées prédatent des Lépidoptères - 10 à 50% du régime alimentaire pour 27 espèces - 50 à 70% pour 4 espèces dont les mésanges nonnettes, charbonnières et bleues - préférence pour les chenilles glabres de taille > 5 mm - 95% des Lépidoptères sont consommés sous forme de chenilles 	<p>Insecticide micro biologique, difficile à doser, utilisation sur de très grande superficie, en forêt par exemple.</p>
<p>Prospecter les arbres du jardin à partir de septembre pour observer le feuillage (roussie = présence de chenille, taille d'un grain de riz)</p>	
<p>Enlever soi-même les nids jusqu'au 3^{ème} stade larvaire de début septembre à fin octobre</p>	
<p>Eco piège</p>	<p>Couper l'arbre</p>
<p>Echenillage manuel sur des arbres isolés jusqu'à 10 mètres de haut</p>	<p>Soi-même</p>
<p>Elagage + brulage des nids, de préférence tôt dans la saison quand les poils urticants ne sont pas développés</p>	<p>Soi-même</p>
<p>Observation des nids au dernier stade larvaire : Laisser les chenilles (chrysalides) s'enterrer dans le sol</p>	<p>Les stresser lorsqu'elles quittent l'arbre, cela augmente les risques d'exposition avec les poils urticants</p>

- Si vous apercevez un nid, merci de nous prévenir sur notre email aful.paquerettes@gmail.com

VI – Espaces Verts



- Etude de marché d'autres prestataires en cours.
- Résiliation prévue de notre contrat en septembre 2013
- Le prestataire sélectionné sera présenté à la prochaine AG.

VII – Points Divers



- Nouveau site Internet
- Antenne 3G
- Mutualisation de travaux
- Isolation des murs de nos maisons
- Tableau de correspondance de couleur
- Gestion des déchets - ROEMi
- Vols

VII – Points Divers



- Nouveau site disponible sur www.paquerettes.fr

Mise à jour de sécurité – compatible iPad/iPhone

The screenshot shows the website's interface. At the top, there is a banner image of houses with the A.F.U.L. logo overlaid. Below the banner is a navigation menu with the following items: ACCUEIL, PRÉSENTATION, BUREAU, RÉGLEMENT, PLANS (highlighted in green), RÉSEAUX, LIENS, and CONTACT. Below the menu, the text reads 'Plans de nos maisons et du quartier' and 'Créé le dimanche 5 décembre 2010 14:37 Affichages : 913'. The main content area is titled '1- Plan général de chaque maisons de l'A.F.U.L. des pâquerettes'. It includes a sub-heading 'Cliquez sur votre maison pour voir le plan :'. Below this is a grid of six house illustrations with their respective names and descriptions: AMBOISE 1 (2 pièces plus petit avec étage), AMBOISE 2 (2 pièces plus grand avec étage), EVRY (1 chambre avec étage), GREGY (4 pièces de plain-pied), IVERNY (3 pièces de plain-pied), and ORVILLE (3 pièces de plain-pied). Below the grid, there is a section titled '2- Plans détaillés des maisons Levitt' with the text 'Vous trouverez ici tous les plans de nos maisons : plan des charpentes, de l'installation électrique, des circuits d'eau et de chauffage, etc.' and a link 'Cliquez ici pour afficher tous les plans disponibles sur ce site'. The final section is '3- Plan du quartier Levitt : les 7 différentes AFULs', which includes a map of the 'PARC DE VILLEROY' area in Lauriers, showing various streets and the location of the AFULs.

VII – Points Divers



- Projet antenne 3G au CC



Nouveau permis accepté le 14/12/12 – pas de critère esthétique demandé par la mairie

VII – Points Divers



- Photo antenne 3G de Lisses



(photo prise par l'AFUL des Myrtilles)

VII – Points Divers



- Mutualisation de travaux
 - Rénovation de toiture
 - Etanchéité des toits terrasses
 - Ravalement
 - Etc.
- Nous ne pouvons pas nous charger de choisir les prestataires mais en cas d'étude de marché réalisée par des habitants de l'AFUL, nous pouvons le communiquer sur le site et/ou le présenter en AG.

Isolation maison 1/4



- Murs de nos maisons isolés avec des cloisons alvéolaires de 60 mm :



$$R=0,5m^2.K/W$$

Isolation maison 2/4



- Mettre à nu les murs :



Isolation maison 3/4



- coller un isolant : ici du polyuréthane en 75mm



$R=3,6\text{m}^2.K/W$

Isolation maison 4/4



- **50% d'économie environ sur le chauffage**

Amboise : 11000kWh – 1000m³ – 720€/an – moins de 100kW/m² - classe B

VII – Questions Diverses



- Tableau de correspondance entre les couleurs Levitt de 1973 et les couleurs normalisées (RAL) de notre règlement sur notre site



RAL 2002 Orange sang



RAL 3001 Rouge de sécurité



RAL 3011 Rouge brun



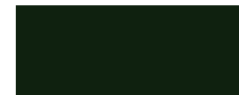
RAL 5010 Bleu gentiane



RAL 5018 Bleu turquoise



RAL 5022 Bleu nocturne



RAL 6007 Vert bouteille



RAL 6012 Vert noir



RAL 6017 Vert mai



RAL 6021 Vert pâle



RAL 7012 Gris basalte



RAL 7031 Gris bleu



RAL 7034 Gris jaune



RAL 7045 Telegris 1



RAL 7046 Telegris 2



RAL 7047 Telegris 4



RAL 9005 Noir foncé



RAL 9010 Blanc pur

VII – Questions Diverses



[ACCUEIL](#) [PRÉSENTATION](#) [BUREAU](#) [RÈGLEMENT](#) [PLANS](#) [RÉSEAUX](#) [LIENS](#) [CONTACT](#)

Statuts & Règlement de l'AFUL des Pâquerettes

Créé le samedi 27 novembre 2010 16:19
Affichages : 655



Voici les statuts et le règlement de notre AFUL (la dernière mise à jour date de février 2012) :



[Statuts et Règlement 2012 - A.F.U.L. des Pâquerettes](#)

Voici le règlement du P.L.U. de la ville de Mennecy concernant notre A.F.U.L. (lire la partie zone UEb seulement) :



[Extrait P.L.U. Mennecy 2010 - Zone UEb](#)

Nous vous proposons aussi un tableau de correspondance entre les couleurs d'origine Levitt de 1973 et les équivalences en nuancier RAL (après 2010). En page 2, vous trouverez un aperçu des couleurs RAL autorisées pour les portes d'entrée et les volets :



[Tableau de correspondance des codes couleurs pour les portes d'entrée et les volets](#)

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter !

VII – Questions Diverses



- Gestion des déchets

- Le passage à la redevance des ordures ménagères (ROEMi) a globalement baissé le cout par famille en 2012.

JSM : taxe foncière collecte 2011 : 340€ Coût collecte 01/01/2012 à 30/04/2012 :60€ - estimation 2012 : 180€ Gain estimé 2012 : 140€

SF : taxe foncière collecte 2011 : 321€ Coût collecte 01/01/2012 à 30/04/2012 :105€ - estimation 2012 : 316€ Gain estimé 2012 : 5€

YT : taxe foncière collecte 2011 : 313€ Coût collecte 01/01/2012 à 30/04/2012 :84€ - estimation 2012 : 253€ Gain estimé 2012 : 60€

CMC : taxe foncière collecte 2011 : 259€ Coût collecte 01/01/2012 à 30/04/2012 :62€ - estimation 2012 : 186€ **Hausse estimée 2012 : 73€**

RD : taxe foncière collecte 2011 : 317€ Coût collecte 01/01/2012 à 30/04/2012 :71€ - estimation 2012 : 213€ Gain estimé 2012 : 104€

- Les factures seront désormais semestrielles
- Il sera possible en 2013 pour une famille de 5 personnes ou plus de demander un petit bac (120L).
- Augmentation en 2013 de 1% des tarifs ROEMi.

VII – Questions Diverses



- Gestion des déchets (suite)
 - Paiement possible en 2013 par Internet des factures ROEMi
 - Doublement de la déchèterie de Ballancourt en 2013.



VII – Questions Diverses



- Vols dans la résidence :
 - Augmentation du nombre de cambriolage : 114 en 2012 contre 59 en 2011 (+95% en 2012/2011 à Mennecy ; +25% en Essonne)
- Rappel des principales mesures :
 - Fermer vos volets en cas d'absence
 - Ne pas faire travailler des entreprises non référencées (souvent le cas pour par exemple pour les travaux d'élagage) travaillant « au noir »,
 - « Voisins vigilants » : vous pouvez vous porter volontaire auprès de la Police Municipale de Mennecy ou auprès de l'élu coordinateur du dispositif (pm@mennecy.fr ou romain.bossard@mennecy.fr).

Merci de votre participation



- Invitation du Maire, JP Dugoin, pour répondre à nos questions.



Dans la résidence



L-V : 8h-12h et 14h-19h,
S : 9h-12h et 14h-19h,
D et jours fériés : 10h-12h



Travaux à l'extérieur
susceptibles d'engendrer une
modification d'aspect =>
Demande écrite au comité



A sortir au dernier moment
et faire au mieux pour les
cacher de la rue

Question 1



- Pourquoi il n'y a pas de concertation avec les associations pour ce projet d'antenne au cœur de notre village ?



Question 2



- Quelles sont les mesures pour faire face aux cambriolages ?



Question 3



- Voisins vigilants : est-ce utile ? Intérêt de mettre des panneaux dissuasifs ?



Questions 4 & 5



- Est-ce vrai que les cameras de surveillance ne sont pas infrarouge ?



- Y-a-t-il en permanence un opérateur qui surveille les caméras de la ville ?

Questions 6



- Que s'est-il passé pour Mennecy qui n'a pas été déneigé ?



RD153 entre le centre ville et le quartier Levitt, lundi matin 9h30 après deux jours de neige

Questions 7



- Mennecy est équipée d'une lame pour chasser la neige sur le côté des routes ?



Questions 8



- La balayeuse n'est toujours pas passée sur la place des anémones malgré mon alerte et la réponse d'un conseiller municipal. Pouvez-vous résoudre ce petit problème ?



Questions 9



- ~~Qu'est-ce qui est prévu pour les rues les plus abimées ?~~



Questions 10



- Nos limites parcellaires souffrent d'un vide juridique : comment la mairie peut aider les AFULs pour régler ce problème ?



Questions I I



- Qu'en est-il du projet d'éclairage du chemin des myrtilles ?



Extrait compte-rendu AG janvier 2011 :

« M. le maire ne s'oppose pas à couper ou tailler la haie, à la suite du problème d'insécurité. Il va faire un chiffrage pour mettre l'éclairage avec 3 ou 4 lampadaires. »

Questions 12



- Réception d'un courrier incomplet sur les fouines ; quel est le message ?



